

Dans le cadre de la semaine nationale de la Presse et de la semaine nationale du développement durable

Opération «Jeunes reporters du développement durable»

Modalités de participation

Objectifs

L'opération « Jeunes Reporters du développement durable » est initiée par le CRDP d'Aquitaine, en collaboration avec le journal Sud Ouest, le CLEMI et la Fondation Sociétariat de la Banque Populaire du Sud Ouest. Elle est ouverte aux établissements scolaires de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques. Ses objectifs sont :

- de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement pour le développement durable sur la région, au moyen de reportages, interviews et toutes activités de récolte d'information et de rédaction de textes,
- de faire écrire de petites équipes d'élèves en liaison avec leurs enseignants pendant *la 20^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'école* qui se déroule du 23 au 28 mars 2009;
- de publier les textes dans les colonnes locales du Journal Sud Ouest de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques la semaine suivante qui est aussi, celle du développement durable;
- de faire lire lesdits journaux, le matin de parution, à l'ensemble des élèves du même établissement que ceux dont les textes auront été publiés.

Public concerné et inscription

L'Opération « Jeunes reporters du développement durable » est ouverte aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire, des établissements publics et privés sous contrat, de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques ainsi qu'aux Centres de Formation d'apprentis.

Inscription par les enseignants par mél cddp33@ac-bordeaux.fr

Merci de préciser le nombre de classes et d'élèves concernés.

Les types de production attendus

Des équipes de jeunes rédacteurs seront chargées de fournir un ou plusieurs textes pour publication dans une édition du journal.

La production personnelle ou par équipe doit se faire sous la forme d'un article de presse. A titre d'exemple, ce peut être :

- une brève
- un article
- un billet d'humeur
- le témoignage d'une action engagée dans l'établissement en faveur du développement durable sous forme d'interview.

- un reportage plus long

Tout article doit être signé du nom et prénom de l'élève (prénom et initiale du nom si mineur).

Envoi des productions

Les articles seront envoyés par voie électronique avant le 28 mars minuit à :

cddp33@ac-bordeaux.fr et clemi@ac-bordeaux.fr et jp.spirlet@sudouest.com

Sans oublier d'indiquer le nom et l'adresse de l'établissement, le nom et l'adresse mail de l'enseignant ou adulte qui encadre le projet, le nom du ou des élèves et la classe concernée.

Finalisation

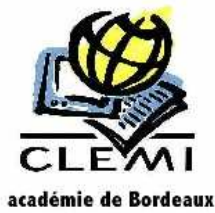
Le comité d'évaluation des articles pour publication se réunira auprès du directeur du CRDP d'Aquitaine. Il comprend un représentant du CLEMI et un représentant du journal Sud Ouest. Ce dernier publie, sur une surface définie, les textes envoyés par les établissements. Le journal est seul responsable du choix final des textes à paraître, sous la responsabilité de son directeur de la publication.

Au cas où le nombre de textes serait insuffisant en qualité ou en quantité, l'opération locale de publication serait reportée ou annulée.

Chaque établissement publié recevra un nombre d'exemplaires du journal égal au nombre total d'élèves augmenté de 10 % pour les membres du personnel, pour distribution dans la limite de 20.000, grâce au partenariat de la Fondation Sociétariat de la Banque Populaire du Sud Ouest.

Calendrier

CALENDRIER	
février 2009	- Lancement officiel de l'opération « Jeunes reporters du développement durable » dans le journal Sud-Ouest - Transmission des modalités de participation aux établissements des départements concernés
11 février 2009 au CDDP 33	Formation à l'écriture journalistique pour les enseignants impliqués volontaires de 14 à 17h
Première semaine d'avril 2009	Semaine du développement durable
28 mars 2009 à minuit	Date limite d'envoi des productions (textes et photos) au CDDP
Du 2 au 8 avril 2009	Publication des articles sélectionnés dans le journal Sud-Ouest
	Publication des articles dans le blog du journal Sud-Ouest



DEMANDE D'AUTORISATION

DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Je soussigné(e)

demeurant

autorise.....

à me photographier ou à photographier mon enfant.

J'accepte l'utilisation de mon image (ou de l'image de mon enfant)

mineur : nom :prénom :.....),

et notamment sa diffusion dans le quotidien régional Sud-Ouest , du 2 au 8 avril
2009.

Date :

Signature du père **et** de la mère précédée de la mention « Lu et approuvé » si la

personne est mineure :

Le père

La mère

La personne si majeure